

Mesure des rejets liquides, gazeux et solides

OBJECTIF DE FORMATION

- Caractériser les rejets liquides, gazeux et solides
- Connaître les obligations réglementaires de l'exploitant
- Connaître les risques des manœuvres d'exploitation
- Savoir piloter une centrale thermique ou une TAC pour respecter les obligations réglementaires

Durée de la formation : 5 jours

PÉDAGOGIE

- Formation théorique en salle
- Expertises et visites sur le site du client quand la formation est faite en intra
- Exercices dirigés avant la formation pour la partie pratique pour des formations en inter
- Retours d'expérience en équipe sur la gestion des incidents passés
- Animation de l'équipe pour proposer des améliorations sur site
- Peut se poursuivre par l'accompagnement d'un groupe de travail

PROGRAMME DE FORMATION

- La pollution générée par une centrale thermique ou une TAC
- La caractérisation des polluants
- La réglementation du pays sur les critères de rejets d'une centrale thermique ou d'une TAC
- Les contrôles réglementaires (périodicités, obligations de suivi, enregistrements, audits, ...)
- La norme ISO 14000 et ses exigences
- Les instruments de mesures et leur implantation sur le site
- Le suivi de la mesure des capteurs, les dépassements acceptables et les prises de responsabilité nécessaires de l'exploitant
- Les critères techniques du pilotage de la maintenance pour limiter les rejets
- Les critères techniques de l'exploitation d'une centrale pour limiter les rejets
- Les critères techniques de la composition du carburant pour limiter les rejets
- L'impact de la maîtrise de l'efficacité énergétique sur les rejets
- L'analyse des risques des manœuvres d'exploitation
- Les procédures d'exploitation pour maîtriser les rejets (surveillance, rondes, gestion des alarmes, organisation du travail, communication dans l'équipe, relèves de quart,...)
- Le principe et la technologie du traitement des NOx (réactions chimiques, schémas, équipement, maintenance, réglages,...)
- Les relations avec la DREAL, ou avec les autorités de tutelles pour l'environnement